Le Monêtier les Bains

N° 33 • Février- Avril 2019

Édito

Continuer…

Poursuivre… les projets malgré la lourdeur des procédures et la baisse drastique des dotations de l'Etat, avancer parfois avec des soutiens à géométrie variable, répondre aux attentes des administrés dont nous restons les édiles les plus proches, soutenir (parfois solitaire), une vision d'avenir pour le territoire, tel est le lot quotidien des Maires des petites communes.

Continuer… malgré le destin implacable et injuste qui s'abat tel un couperet sur notre vallée endormie.
Réveil hagard et douloureux. Pourtant étonnamment porteur d'un esprit et d'une solidarité exceptionnels dans laquelle chacun peut trouver la force de poursuivre sa route, de continuer en mémoire des disparus…
Cette tragédie n'a sans doute pas de sens dans cette vie, mais elle a peut-être le pouvoir de constituer le terreau, la source et la ressource pour rebondir, faire mieux, rendre meilleur chacun d'entre nous, ensemble réunis dans un même élan !

Nous aurons des étoiles qui savent rire….
Antoine de St-Exupéry – Le Petit Prince

Anne-Marie FORGEOUX
Maire du Monêtier-les-Bains – Conseillère Régionale Sud PACA

• Soyons éco-citoyens ! 2

• Culture - Patrimoine 3

• Inauguration du TSD de Côte Chevalier 4
• Grands Bains : bilan 2018

• Cérémonie de la Sainte-Barbe 5
• PLU
• Maison de la Météo

• Travaux 6

• En bref 7

• Dernières délibérations du Conseil Municipal 8
• Finances communales

Bulletin d'information municipal

www.monetier.com

Soyons éco-citoyens !

Simplification des consignes de tri

***Où dois-je jeter tel ou tel emballage ? Les capsules de café sont-elles recyclables ? …* La gestion de nos déchets peut parfois ressembler à un vrai casse-tête !**

Depuis le 17 novembre 2018 une simplification a été apportée car 100% des habitants des Hautes-Alpes peuvent trier 100 % de leurs emballages en plastique ! Les Hautes-Alpes sont l'un des dix nouveaux départements à développer l'extension des consignes de tri. L'objectif ? Trier et recycler davantage d'emballages en plastique et réduire l'enfouissement des ordures ménagères.

La commune du Monêtier-les-Bains a accueilli un café-rencontre le mercredi 9 janvier sur cette thématique afin d'apporter plus d'informations aux habitants sur ces nouvelles règles.

Un doute, une question sur le tri ?
Contactez le 04 92 54 52 52
service.dechets@ccbrianconnais.fr

Bon à savoir :

Tous les emballages en plastique et petits métaux vont dans le bac jaune : bouteilles, flacons, sacs et sachets plastiques, films étirables, pots de crème et de yaourt, barquettes en plastique, en polystyrène, gobelets en plastique, couvercles en plastique et en métal, les capsules de café en aluminium.

Ne pas jeter vos déchets recyclables dans un sac plastique ou dans un sac poubelle, jetez-les directement dans les conteneurs dédiés.
Ne sont pas recyclés les boîtes à pizzas (trop souillées !), le verre cassé (vitres, miroirs, ampoules) et l'essuie-tout qui fait partie des papiers non recyclables !

Campagne Collecte Encombrants du 16 au 26 avril 2019

Agenda en Mairie à partir du 30 mars

Brûlage des déchets verts dans les Hautes-Alpes

Bien que la météo soit actuellement clémente et que le département soit placé en période «verte» pour l'emploi du feu (du 15 septembre au 14 mars), **la Préfecture des Hautes-Alpes rappelle que le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes.**

Développer le compostage sur la commune

Toujours dans cette démarche éco-citoyenne, la Mairie du Monêtier-les-Bains va tester l'installation de 10 composteurs sur l'ensemble de la commune (5 en 2019 pour le bourg et 5 pour les hameaux - rythme imposé par la CCB). Afin d'organiser au mieux cette phase test, la commune aurait besoin de personnes référentes qui puissent coordonner l'utilisation de ces composteurs par les habitants.

Merci de vous manifester auprès de la mairie si vous souhaitez piloter ce projet :
04 92 24 40 04 / monetier@monetier.com

Culture - Patrimoine

Le Quadrille du Tabuc

Depuis le début de l'automne le Quadrille du Tabuc a repris les répétitions de danses traditionnelles dans la salle des Lauzières.
L'année 2018 aura permis à l'association de présenter 14 spectacles dans les villages dont plusieurs déambulations et de préparer deux fournées de pain.
Lors de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2018 les projets 2019 ont été largement évoqués toujours dans la continuité de produire des animations pour tous et de faire découvrir le patrimoine et les traditions.
Plusieurs déambulationsont eu lieu durant la saison d'hiver.
Les dates des spectacles du printemps et de l'été seront bientôt prévues (le nombre sera au moins égal à celui de 2018).
Le groupe reste ouvert aux personnes, même débutantes, qui souhaiteraient rejoindre le Quadrille.

Exposition « Là-Haut »

Le Musée d'Art Sacré du Monêtier-les-Bains accueille jusqu'au 26 avril 2019, l'exposition collective « Là-Haut » qui porte sur le thème de la montagne. Les 3 artistes Charlotte Dauvillier, Bérengère Collas et Aurelle Richard vous présentent leurs oeuvres et leur regard sur les paysages et la vie en altitude.

Horaires du Musée d'Art Sacré (jusqu'au 30 avril) :
tous les mardi et jeudi de 15h à 18h30

Célébration des 80 ans de Serre-Chevalier

La préparation des 80 ans de Serre-Chevalier avec la grande collecte des documents, anecdotes, photos, articles de presse…, de 1930 à nos jours, se poursuit.
Pour y participer :
- Recherchez vos documents, datez-les et glissez-les dans une enveloppe avec vos noms et numéro de téléphone portable (tout nous intéresse)
- Déposez votre enveloppe au tabac-presse «La Pierrafeu», allée des boutiques, à Chantemerle, à l'attention de Stéphane Blanchon
- Nous les scannons et les trions par décennie
- Reprenez vos documents originaux 10 jours après au même endroit.

Résidents permanents et secondaires,
ensemble reconstituons l'histoire de Serre-Chevalier !

Visites libres de la Rotonde

Notre étonnant bâtiment de la Rotonde, vieux de trois siècles, présente treize côtés - serait-ce superstition ?
La commission patrimoine souhaite rendre hommage en l'intégrant dans des visites libres comme, par exemple, au Moulin du Casset.
Après les traitements pour sécuriser le bâtiment (nettoyage de l'extérieur du bâtiment, nettoyage des crépis, inaccessibilité à l'eau chaude du bassin, éclairage, etc.), il conviendra d'animer l'intérieur avec des textes (nous y travaillons) et surtout des images.
Aussi sommes-nous en attente de tous documents anciens et vieilles cartes postales que les collectionneurs individuels et associatifs s'intéressant au patrimoine et à la mise en valeur de celui-ci pourraient nous prêter. Toutes les réponses seront accueillies avec considération ainsi que toutes remarques d'aménagement pertinentes.
Rappelons qu'il existe une association « Mémoire et patrimoine du Monêtier » qui se penche également sur le sujet.

La 13ème édition de l'Altitude Jazz Festival s'est invitée au Monêtier !

A cette occasion la bibliothèque s'est mise au Jazz !
En janvier dernier, dans le cadre de l'Altitude Jazz Festival, la bibliothèque a accueilli le concert « HyPnOs », un réveil musical en douceur, bercé par des mélodies envoûtantes. Ce concert était proposé par la Compagnie des Tubercules et a rencontré un franc succès !

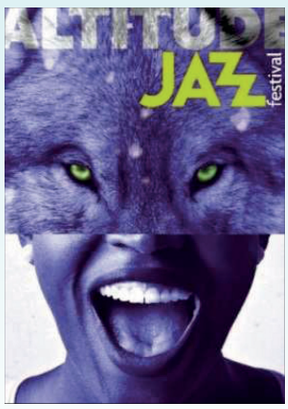

Une sélection de livres autour du Jazz (Bd, documentaires, romans, albums…), une exposition de photographies ainsi qu'une diffusion de la playlist du festival avaient été spécialement préparés.
· **Autres lieux insolites pour ce festival,** Les Grands Bains et l'aire de pique-nique des Vallons. Trois groupes étaient au rendez-vous : «Mojo Workin Band», «Briançon Brass Band» et «DuoMaravilla».

Inauguration du TSD de Côte Chevalier

Vendredi 18 janvier dernier a été inauguré le tout nouveau télésiège débrayable 6 places installé sur la commune de La Salle Les Alpes. Première réalisation prévue par le contrat de délégation de service public entre le SIGED (La Salle et Monêtier les Bains) et SCV Domaine Skiable.
Cet évènement a été l'occasion pour le Président de la région Provence AlpesCôte d'Azur, Renaud Muzelier, de présenter ses voeux aux corps constitués.
Etaient également présents à cette cérémonie les champions olympiques Richard Jouve et Pierre Vaultier.
Dominique MARCEL, Président du groupe CDA (Compagnie des Alpes) ainsi que Jean SOUCHA Président du Directoire du groupe POMA, avaient fait le déplacement pour cette inauguration symbolique à Serre-Chevalier.

Retour en images sur cette journée :

Le TSD de Côte Chevalier (9,8 M € investis) est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (à hauteur de 1,5 M€) dans le cadre du Contrat Station Régional 2016-2021, qui a accordé à Serre Chevalier une subvention globale de 6 M€ afin de soutenir la modernisation du domaine skiable (10 M€ pour l'ensemble du Briançonnais).

Les Grands Bains 2018 : un équipement incontournable !

Avec 198 890 entrées, les Grands Bains affichent en 2018 leur meilleure fréquentation depuis l'ouverture de l'établissement en 1998 et un chiffre d'affaire en hausse depuis la reprise en régie au 1er août 2016 (+4,2% par rapport à 2017 et +7,7 % cumulés 2017-2018 par rapport à 2014, la meilleure année de Valvital, le titulaire de la délégation de service public de 2008 à 2016).
Le nombre d'entrées est en constante évolution, particulièrement chez les adultes et les familles, de même que le chiffre d'affaires de la boutique qui a vendu en 2018 plus de 10 000 maillots de bains.
Le restaurant affiche quant à lui une baisse sensible de 4%, mais devrait se stabiliser grâce à la carte revisitée par la nouvelle chef de cuisine, plus attentive aux attentes des clients.

Le SPA dont l'équipe était plus limitée, en raison de difficultés de recrutement et d'impératif d'équilibre du service (pour être équilibré, le SPA doit disposer d'un planning de réservation de soins complet pour chacune de ses salariées), a vu son chiffre d'affaires reculer de 6,5 % en cohérence avec le nombre d'ETP (équivalent temps plein) en baisse de 8% sur l'année.

Un équipement rentable avec 900 000 € d'excédents de fonctionnement .
Ainsi après deux années de gestion communale, l'équipement a généré 894 389 € d'excédents de fonctionnement permettant de couvrir le remboursement des emprunts relatifs à la construction du bâtiment (570 000€) ainsi que les investissements nécessaires pour le renouvellement et entretien des installations (150 à 200 000 € par an). Ces derniers sont aujourd'hui assurés de manière planifiée et régulière afin de préserver l'état des installations.

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Le Centre d'Incendie et de Secours de Serre-Chevalier a organisé le 15 décembre dernier la cérémonie de la Sainte-Barbe. Cette soirée a été marquée par la présentation des chiffres clés de l'année 2018 ainsi que par de nombreux temps forts :

Interventions et effectifs
Pour l'année 2018, le Centre de Secours de Serre-Chevalier a réalisé 305 interventions, baisse de 5% par rapport à 2017 (- 69 % de secours à personnes , - 11 % d'accidents de circulation)

Le centre compte 30 sapeurs dont 8 femmes et un médecin. L'effectif a diminué de 25 % par rapport à l'année 2011, date d'entrée dans la nouvelle caserne.
Pour l'année 2018, le centre d'incendie a recruté 3 personnes :
Au 1er janvier Cécile Naepels, factrice. Au 1er juillet Jessica Rylko, lycéenne, ancienne JSP et Baptiste Bouveron, saisonnier.
Les 30 sapeurs-pompiers ont effectué 70000 heures d'astreinte (permanence bip pour assurer les interventions).

Remise de galons
Victor ARDUIN est nommé sergent-chef.
Jessica RYLKO est nommée 1ère classe.

Remise d'attestation
Axel CROSASSO, au cours de l'année 2017, a participé à plusieurs feux de forêts sur le département et dans le sud de la France (Corse). Il a reçu la médaille de la Sécurité Intérieure agrafe feux de forêt.

Citation au Corps Départemental
Victor ARDUIN et Loïc FINE ont participé au mois de juillet 2017 au feu de forêt du Serre-Paix à Briançon. Pour leur action, ils sont cités à l'ordre du Corps Départemental des Hautes-Alpes.

Départ en retraite
Le lieutenant Félix MICHAUD (Titou) a décidé de prendre sa retraite au début de l'année 2019. Rentré chez les sapeurs-pompiers le 1er mai 1986 (32 ans de service), il s'est toujours rendu disponible pour les interventions et pour se former. Il a reçu la médaille pour service exceptionnel avec Rosette décernée par le Ministre

de l'Intérieur et a été promu au grade de capitaine honoraire. Anne-Marie Forgeoux, Maire du Monêtier-les-Bains, lui a remis la médaille de la Ville pour tous ces services rendus à la population. Pour le remplacement de son adjoint (Lieutenant Félix MICHAUD), un appel à candidature en binôme a été réalisé. L'adjudant-chef Christophe ALBERT et l'adjudant Georges EYMARD ont été retenus.

Les sapeurs-pompiers de Serre-Chevalier RECRUTENT.
Pour toute information : 04 92 21 55 48

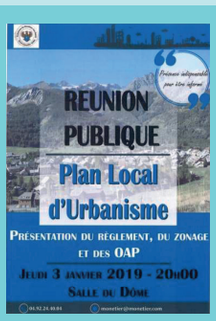

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La concertation concernant la révision du PLU touchant à sa fin, avec soulignons le une participation importante et motivée de la population, le conseil municipal, accompagné du bureau d'étude Alpicité, entre dans la phase visant à arrêter le projet.
Cet arrêt devrait intervenir lors du Conseil Municipal de fin mars 2019. Cet arrêt ouvrira la phase de demande d'avis aux personnes publiques associées, nécessaires au dossier d'enquête publique. Celle-ci devra avoir lieu cet été.
Si vous n'avez pas eu l'occasion d'inscrire vos observations dans le cahier de concertation, vous aurez la possibilité de faire connaître votre avis lors de l'enquête publique et notamment lors des permanences du commissaire enquêteur.

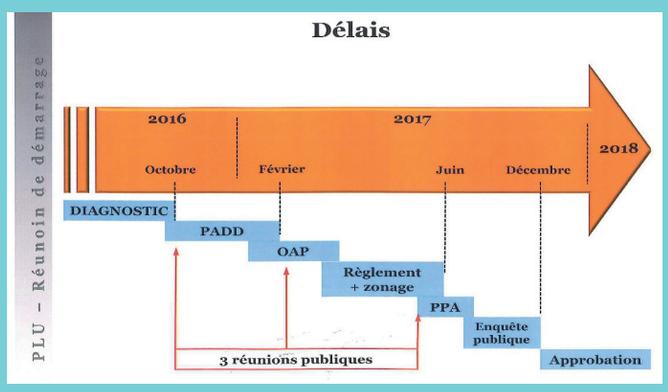

Mieux comprendre les questions climatiques

Depuis quelques semaines, un nouveau lieu a ouvert ses portes au Monêtier-les-Bains : la Maison de la Météo et du Climat des Alpes du Sud (MMCA).

Cette structure a vu le jour aux Orres, elle est dédiée à l'étude et à l'information climatique.
Parmi les activités proposées, il faut noter un programme de conférences gratuites sur le thème de la neige et des avalanches, des expositions et un abonnement gratuit à un bulletin météo quotidien « Serre-Chevalier Vallée Briançon-Haute-Romanche ».
Programme disponible sur www.mmca.fr
et sur la page Facebook : www.facebook.com/maisondelameteoetduclimatdesalpesdusud

Travaux

La commune ayant retrouvé une capacité d'autofinancement suffisante (voir notre article en page 8), une vaste campagne de travaux est prévue à partir de ce printemps.

Aménagement des deux Turières

Les travaux de la phase 1 d'aménagement (Grande Turière) débuteront à partir du 15 avril prochain pour s'achever autour du 31 octobre, avant la saison hivernale. Le marché de travaux est en cours de publication afin de sélectionner les entreprises qui interviendront pour la réalisation des réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, téléphonie et internet), la réalisation des pavages, bordures et calades, le revêtement de la chaussée ainsi que l'éclairage public. Par ailleurs, les demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat et de la Région afin d'obtenir des financements.

Le montant prévisionnel de cette première phase s'établit à 907 000 € HT par le maître d'œuvre, le cabinet Hydrétudes. La seconde, qui permettra de traiter de manière identique la Petite Turière devrait s'élever à 800 000 € HT environ et se déroulera d'avril à octobre 2020.

Des demandes de subvention à hauteur de 400 000 € HT sur la première tranche ont été sollicitées (DETR- Etat et FRAT-Région) et les crédits seront inscrits au budget 2019.

Début des travaux : 15 avril 2019.
Livraison : 31 octobre 2019

Cheminement piéton Route des Bains

(Prés Bagnols -Pont des Charmettes)

Lors de la réalisation du programme d'accession à la propriété du Clos de l'Yret en 2012, la commune avait envisagé la possibilité de sécuriser un cheminement piétonnier en bordure de la Route des Bains afin de relier ce secteur au centre du village. Le projet n'avait pu aboutir à l'époque.

La fréquentation quotidienne de cet itinéraire par des enfants, des jeunes, des familles, des poussettes conduisent l'équipe municipale à considérer la sécurisation de ce cheminement comme une action prioritaire à réaliser en 2019. Le Cabinet AEV a été mandaté pour travailler un avant projet et le marché de travaux devrait permettre de sélectionner les entreprises au cours du premier semestre 2019.

Objectif début des travaux : 1er juillet 2019
Date extrême livraison : 1er novembre 2019

Aménagement des lacs du Casset

Le secteur des lacs du Casset est particulièrement prisé du printemps à l'automne, surtout par les familles et les jeunes, qui apprécient le calme, le soleil et la proximité du plan d'eau pour pique-niquer et passer un agréable moment.

Le site constitue par ailleurs un espace naturel préservé habité par de nombreuses espèces d'oiseaux que les observateurs avertis apprécient de suivre et de photographier. Sur les lacs, interdits à la baignade, peut néanmoins être développée l'activité pêche, notamment familiale ou de loisirs.

L'aménagement de ce secteur afin d'accueillir les familles dans les meilleures conditions est donc devenu indispensable : toilettes auto-nettoyantes qui pourront rester accessibles en hiver notamment pour le ski de fond, barbecues permanents, aménagement de la plage de sable.

Début des travaux : 15 mai 2019
Livraison : 1er juillet 2019

Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux débuteront aux vacances de Pâques afin que ceux-ci puissent être exécutés en même temps y compris à l'école, au Bureau de la Police Municipale, aux services techniques communaux : pose de points podotactiles, rampes, aires de manœuvre dans les toilettes, signalétique etc…

Début des travaux : 8 avril 2019
Livraison : 15 mai 2019

En bref

Du nouveau pour la taxe de séjour

Dans le cadre de la réforme de la loi de finances rectificative, quelques nouveautés concernant la taxe de séjour au 1er janvier 2019 :

- les aires de camping-car seront classées avec les campings, non plus avec les hôtels 1*. Soit 0,75 € la nuitée par adulte.
- les équivalences tarifaires seront supprimées. Si l'hébergement n'est pas classé officiellement en étoile, il sera considéré comme non classé.
- **IMPORTANT :** les hébergements non classés ou en cours de classement (hors camping) seront classés selon un barème spécifique :

5 % X (montant total de la nuitée / nombre total de personnes présentes dans l'hébergement) X le nombre d'assujettis (+ de 18 ans) X le nombre de nuits

Ainsi pour un séjour à 700 € la semaine, réservé par 2 adultes et 2 enfants (moins de 18 ans) :
0,05 X (100/4) = 1,25 € par adulte et par nuit X 2 adultes X 7 nuits = 17,50 € pour le séjour

Un tarif plafond est fixé à 2,30 € la nuitée.

Serre Chevalier Vallée Briançon

Si vous souhaitez faire classer votre hébergement :
Pôle Classement Meublés de l'Office de Tourisme
04 92 21 57 71 / 07 86 61 53 42
classementmeubles@serre-chevalier.com

Facebook

Vous êtes déjà nombreux à nous suivre sur Facebook. Notre page est dédiée aux actualités et aux informations pratiques des services de la Mairie. N'hésitez pas aimer ou à vous y abonner !
www.facebook.com/communemonetierlesbains

Renforcement LER Briançon - Grenoble

La ligne express régionale n°35 Briançon – Grenoble a été renforcée pour cette saison hivernale.
En cas de fermeture du col, le ramassage est effectué dans toute la vallée jusqu'à la place de l'Eglise du Monêtier-les-Bains puis le bus fait demi-tour pour emprunter le tunnel du Fréjus. En cas de retard supérieur à 15 min, les usagers sont prévenus par SMS.

Pour toute question, un seul numéro :
INFO LER 0 809 400 415 (prix d'un appel local)
https://www.info-ler.fr/270-LER-35.html

Obligation de déneigement

Les toitures doivent être équipées d'un dispositif empêchant la chute de blocs de neige ou de glace sur la voie publique.

Suite à une chute de neige d'un toit sur la voie publique, le propriétaire concerné dégagera ou fera dégager à ses frais dans les plus brefs délais la neige ainsi déversée afin de rétablir la circulation automobile et/ou piétonne.
Concernant les trottoirs, les propriétaires ou locataires de logements ou de commerces sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige ou la glace se trouvant sur les trottoirs ou voieries au droit de leur propriété, sur une largeur de 1m50 minimum.
Il est formellement interdit de déverser la neige sur le domaine public après le passage des engins de déneigement.
Le cas échéant, les services techniques de la mairie feront facturer leur intervention 104€ de l'heure. (*cf arrêtés municipaux n°203 du 25 octobre 2000 et n°2 du 12 janvier 2010)*

Les inscriptions sur les listes électorales se terminant le 31 mars 2019, une permanence pour les dernières inscriptions sera assurée en mairie le samedi 30 mars de 10h à 12h

Zanzi-Ruche prépare l'été

Un été 2018 réussi grace à des activités variées et partagées avec les autres centres comme avec Zanzibar Briançon et Villard St Pancrace autour d'olympiades.
(Zanzi-Ruche sera ouvert du 9 juillet au 23 août 2019). L'association recherche des animateurs et des adjoints pour les quatre centres de la MJC durant l'été (Briançon, Villard St-Pancrace, Névache et Monêtier).

Zanzi Ruche 2018, c'est :
33 journées d'ouverture - 44 enfants accueillis - 32 familles

Dernières délibérations du Conseil Municipal

(les délibérations présentées ici ne constituent qu'une partie de l'activité du Conseil Municipal et peuvent être consultées en Mairie aux jours et heures d'ouverture de l'accueil).

Achat de la parcelle AS76 Lieu-dit des Prés Chabert (n°007/2019)
Autorisation d'achat de la parcelle AS76 de la zone AUho de la zone à urbaniser à vocation hôtelière sur laquelle la commune envisage la réalisation d'un projet hôtelier haut de gamme, complété par un autre type d'hébergement permettant l'équilibre économique de l'opération.
Cette acquisition constitue l'avant-derniere étape de la démarche de maîtrise foncière engagée depuis plusieurs années.
Une seule parcelle reste désormais bloquante dans ce secteur pour démarrer les discussions avec les promoteurs intéressés et remplir les conditions économiques nécessaires au remplacement du télésiège de l'Eychauda prévu en 2021.

Valorisation de l'eau chaude naturelle aux Grands Bains du Monêtier (n°001/2019)
Validation du plan de financement du projet d'aménagement de la Rotonde autour de la baignade en eau chaude naturelle brute (550K€ HT dont 141K€ de subvention de la Région (Espace Valléen) et 100K€ de l'Europe). Autorisation de lancement des marchés publics de travaux afin d'assurer l'ouverture au public de ce nouvel espace fin décembre 2019.

Prescription de l'enquête environnementale pour le remplacement du télésiège du Col de l'Eychauda (n°073/2018)
Démarrage des opérations préalables au remplacement du télésiège du Col de l'Eychauda, second investissement majeur prévu en 2019 par la nouvelle Délégation de Service Public entre le SIGED (syndicat de gestion du domaine skiable de La Salle les Alpes et Le Monêtier les Bains) après la construction du télésiège de Côte Chevalier en 2018. L'ancien télésiège de l'Eychauda démonté sera réutilisé sur le tracé actuel du télésiège de Cibouït qui bénéficiera ainsi d'une amélioration tant de la qualité de l'équipement que du flux. Ce volet d'aménagement ne fait pas l'objet de l'enquête environnementale prescrite.

Finances communales : historique et perspectives

Le vote des budgets 2019 de la commune est intervenu le 7 mars dernier. Ce budget 2019, largement dédié à la réalisation de travaux d'amélioration du cadre de vie au Monêtier les Bains est le fruit de 4 années de recherche de leviers financiers permettant d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune malgré les baisses de dotation de l'Etat (- 285 495€ sur 8 ans soit -45%, dont -29% entre 2015 et 2018).

Capacité d'autofinancement nette du budget général 2015-2018

2015	2016	2017	2018
-394 206,81 €	-77 717,42 €	133 392,43 €	375 321,16 €

Pour atteindre cet objectif et renouer avec un programme d'investissement conséquent, d'importantes mesures d'optimisation des charges ont été menées depuis 2015.

	2015	2016	2017	2018	2015 2018
Charges générales	1 296 382 €	1 177 616 €	1 180 358 €	208 147 €	-7%
Charges de personnel	1 489 341 €	1 394 863 €	1 374 266 €	1 394 199 €	-7%

Durant cette période, les évolutions des charges de personnel dans les communes ont évolué structurellement en moyenne de 2% par an (soit +8 % en 4 ans*), en raison de causes exogènes (augmentation des taux de cotisation des charges, des mutuelles, revalorisation des salaires des agents de catégorie C…). Au plan national, les charges générales sont maîtrisées en 2015 (-0.3%) mais reparties à la hausse dès 2016 à +1.4 % (*).

De même, plus de 25 % des communes ont eu recours à une augmentation de la fiscalité sur cette période. Depuis 1997, l'équipe municipale n'a pas souhaité utiliser ce levier. L'actualité de ces derniers mois démontre qu'il s'agissait d'une décision raisonnée.

Perspectives
Le budget principal 2019 de la commune marque aussi la finalisation de l'optimisation de l'exploitation des Grands Bains (voir notre article page 4). En effet, les dispositions de l'article L222-81 du Code Général des Collectivités Territoriales imposent aux budgets annexes des régies municipales de rembourser au budget général l'ensemble des mises à disposition de biens ou de personnels communaux.
Depuis 2016, la régie des Grands Bains, excédentaire mais devant faire face à un programme d'investissement important, rembourse annuellement, avec un an de décalage, les frais de mise à disposition du personnel communal au budget général (32 157 € au titre de 2016 et 78 905 € au titre de 2017).
Les Grands Bains assurent aujourd'hui grâce à un fonctionnement maîtrisé :
- le remboursement total des emprunts contractés pour la construction du bâtiment (environ 580 000 €/an)
- une offre d'emploi locale stable (25 CDI et 25 à 30 contrats saisonniers en haute saison d'hiver comme d'été)

et participent aussi directement à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

À partir de 2019, les Grands Bains rembourseront la mise à disposition du captage et de ses installations permettant de remplir les bassins, de les maintenir en température et de chauffer le bâtiment grâce à la récupération de chaleur sur l'eau chaude naturelle (168 000€)
Cette refacturation annuelle permet ainsi d'améliorer dès l'exercice 2019 et de manière pérenne la capacité d'investissement de la commune et ainsi d'engager sereinement les travaux structurants en attente depuis 2015.

**Source Association des Maires de France*

Renseignements utiles

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 40 94 31
SPL Eau Services Haute Durance	04 92 20 57 57
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie S^{t} Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos Routes	04 65 03 00 05
Conseil Départemental	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crêche "Les Eterlous"	04 92 55 42 46
Centre de Santé	04 92 24 42 54

Mairie du Monêtier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monêtier les Bains
Tél. : 04 92 24 40 04
Fax : 04 92 24 52 18
monetier@monetier.com
Directeur de la Publication : Anne-Marie Forgeoux
Rédaction : Mairie du Monêtier les Bains
Crédits photos : Stef Candé, Mairie, MMCA
Réalisation & impression : Imprimerie Labouré - Embrun
Périodicité : Trimestriel
Tirage : 1 300 exemplaires

www.monetier.com